

**Notre
Saint-Denis**

Propreté : Le déni, ça suffit !



Les espaces publics à Saint-Denis n'ont malheureusement jamais été aussi sales. Nos rues sont régulièrement souillées de déchets en tous genres, notamment aux abords des écoles de nos enfants. Les bennes à ordures des parties communes de nos immeubles débordent trop souvent depuis l'incompréhensible décision de Plaine Commune de diviser par 2 le rythme de collecte des poubelles jaunes.

Tandis que les auteurs d'incivilités, particuliers ou commerçants, ne sont que trop rarement sanctionnés, que le dispositif Allo Agglo dysfonctionne et que la qualité du tri des déchets se dégrade, la Municipalité nous explique que tout cela n'est pas de son ressort mais de celui de Plaine Commune où siègent pourtant le Maire et 17 élus de sa majorité. N'accordant aucun intérêt à la propreté des espaces publics en conseil de territoire, ils en viennent même à nous expliquer que la situation s'améliore s'entêtant dans un déni de réalité à l'opposé du ressenti des habitantes.

Face à cette situation inacceptable que nos élus d'opposition dénoncent sans relâche depuis 6 ans, **la propreté de notre ville, la réduction et la valorisation des déchets seront parmi nos principales priorités.** À l'inverse du Maire non élu et de son équipe, nous pensons en effet que les Dionysien-nes, comme les autres, ont droit à un cadre de vie agréable et durable.

Mathieu Hanotin

Propreté : Saint-Denis mal défendue à Plaine Commune



Saint-Ouen
1 agent
/450 hab.



La Courneuve
1 agent
/512 hab.



Saint-Denis
1 agent
/621 hab.

Source : Rapport annuel de Plaine Commune sur la collecte et l'élimination des déchets

L'unité territoriale de Saint-Denis est moins bien dotée en effectifs dévolus à la propreté que celles de Saint-Ouen et de La Courneuve. Les élus de notre ville ont donc été incapables d'obtenir du territoire qu'ils dirigent un traitement similaire aux communes voisines où les besoins sont pourtant moindres... Le statut de Saint-Denis de ville centre du territoire, sa densité et sa très forte fréquentation justifie un rééquilibrage des moyens au bénéfice de notre ville. Dès le lendemain de l'élection municipale, nous porterons cette question concrète au sein des instances de Plaine Commune.

Meeting

Jeudi 6 février à 19h30 · Salle de Légion d'Honneur
Présentation de notre programme

2 rue de la Légion d'Honneur, 93200 Saint-Denis

Nos priorités pour une ville propre

1 > Réorganiser les moyens humains alloués à la propreté par Plaine Commune pour que Saint-Denis puisse compter sur des effectifs à la hauteur de ses besoins de ville centre du territoire.

2 > Moderniser les machines et le matériel de nettoyage.

3 > Remplacer Allo Agglo par un dispositif de signalement transparent permettant aux habitantes de constater en temps réel, via une carte interactive, le nombre et la localisation des problèmes remontés ainsi que l'évolution de leur traitement.

4 > Renforcer les services avec des équipes d'intervention réactives spécifiquement dédiées au traitement des signalements que nous nous engageons à solutionner dans un délai de 24h.

5 > Installer des cendriers sur l'espace public pour éviter les jets de mégots.

6 > Systématiser le nettoyage des abords des écoles le matin avant l'arrivée des élèves.

7 > Mettre en œuvre un grand plan de dératisation pour lutter contre la prolifération des rongeurs.

8 > Organiser chaque année une grande opération citoyenne de nettoyage afin d'impliquer les habitantes dans l'ensemble des quartiers.

9 > Intégrer la brigade verte à la police municipale pour légitimer et renforcer son pouvoir de verbalisation, étendre son périmètre d'action à l'ensemble de la ville et systématiser les contraventions contre les auteurs de dépôts sauvages et de jets de détritux. Recourir à la vidéoprotection pour identifier les coupables.

10 > Faire appliquer les sanctions contre les commerçants, les entreprises et les co-propriétés ne nettoyant pas leur pas de porte, ne respectant pas les modalités de collecte de leurs déchets ou refusant de se doter de conteneurs.

11 > Remettre en place une collecte hebdomadaire des emballages recyclables.

12 > Expérimenter la collecte sur demande des encombrants et à domicile pour les personnes âgées et handicapées.

Pour connaître l'ensemble de nos propositions sur la propreté, la réduction et la valorisation des déchets produits par le territoire et ses habitantes, rendez-vous à notre **meeting de présentation de notre programme, le jeudi 6 février à partir de 19h30 à la salle de la Légion d'Honneur.**

Une nouvelle équipe pour construire une ville équilibrée ?

Vous avez jusqu'au 7 février pour vous inscrire sur les listes électorales.

Qui peut s'inscrire ?

> Les Françaises ou ressortissantes de l'Union européenne ayant plus de 18 ans et résidant dans la commune

Quels documents fournir ?

> Formulaire d'inscription : Cerfa n° 12669*02 disponible en mairie ou en ligne
> Copie d'une pièce d'identité
> Justificatif de domicile à votre nom (ex. facture EDF) ou une attestation d'hébergement (avec pièce d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeur)

Où déposer sa demande ?

> Sur service-public.fr
> À la Mairie ou les mairies annexes
> Par courrier adressé à la mairie, en joignant le formulaire Cerfa n° 12669*02 et les pièces exigées



Notre Saint-Denis · 28 rue Gabriel Péri · 93200 Saint-Denis
☎ 09 52 84 35 75 · contact@notresaintdenis.fr · notresaintdenis.fr

**Notre
Saint-Denis**